



9^e GRAND PRIX DE L'ÉTIQUETTE ADHÉSIVE

Dossier de Participation

« La promotion d'une qualité d'impression passe par l'organisation de concours, aussi L'UNFEA (**Union Nationale des Fabricants d'Étiquettes Adhésives**) procède tous les deux ans à l'organisation et à la cérémonie de remise des **GRANDS PRIX DE L'ÉTIQUETTE ADHÉSIVE** récompensant les meilleurs travaux imprimés. »

Vous trouverez dans ce dossier :

- ✓ le règlement du concours
- ✓ le bulletin de participation
- ✓ la fiche technique de présentation d'étiquette

Dès maintenant, partez à la recherche de l'étiquette gagnante !

- ✓ **Impliquez votre personnel** : votre victoire sera la leur !
- ✓ **Interrogez vos clients** : vous avez besoin de leur accord, et ils se sentiront valorisés si vous les impliquez dans votre participation au concours.

Les bénéfices des lauréats :

- ✓ **Un trophée** à mettre en valeur dans votre entreprise.
- ✓ **Une récompense pour le personnel de votre entreprise** : nos partenaires offrent deux weekend pour deux personnes à chaque gagnant !
- ✓ **Une campagne médiatique nationale** avec notamment la parution du palmarès dans Emballages Magazine, et un mailing dédié auprès d'une base de données donneurs d'ordres.

DATES A RETENIR

- | | |
|-------------------------|--|
| 31 octobre 2018 | Date limite d'envoi des étiquettes |
| 28 novembre 2018 | Grande soirée de remise des prix à Paris |

DOSSIER A RETOURNER A

UNFEA - 4/6 Rue Borromée - 75015 PARIS

Tél. : 01.45.44.13.37 - Fax : 01.45.48.44.74 - federation-etiquettes@unfea.org

GRAND PRIX DE L'ÉTIQUETTE ADHESIVE 2018

REGLEMENT

ARTICLE 1 : Objet du concours

Le concours du Grand Prix de l'Étiquette Adhésive organisé par l'UNFEA est ouvert à tous les imprimeurs Adhérents et non Adhérents de l'UNFEA. **Toutefois, une société non encore adhérente nominée ou gagnante pour l'une des catégories doit préalablement adhérer à l'UNFEA si elle souhaite être citée. Dans le cas contraire, la nomination sera attribuée au suivant du classement de la catégorie, et ainsi de suite.**

A ce concours seront primées les entreprises ainsi que deux personnes au moins de l'équipe qui a réalisé le travail ou du personnel de l'entreprise (selon la volonté du chef d'entreprise). Le but de ce concours est en effet aussi de faire participer le personnel de la société et de le récompenser pour la qualité du travail effectué.

ARTICLE 2 : Produits éligibles

Toute impression provenant de tirages industriels, quel que soit le support adhésif et quelle qu'en soit l'utilisation, peut être présentée. Pour la catégorie « Autre produits », l'impression doit avoir été réalisée industriellement sur tout support sur une machine destinée à l'impression d'étiquettes adhésives.

Les travaux présentés doivent avoir été **produits industriellement et commercialisés entre le 1^{er} Juillet 2016 et le 26 octobre 2018.**

ARTICLE 3 : Catégories du concours

Le concours comprend **10 catégories** :

6 catégories « marché clients »

- ✓ **Vins et spiritueux** pour les étiquettes destinées aux marchés vinicole et des alcools forts.
- ✓ **Boissons** pour les étiquettes destinées aux boissons non alcoolisées, bières, cidres et assimilés.
- ✓ **Agroalimentaire** pour les étiquettes destinées au marché de l'agroalimentaire.
- ✓ **Cosmétique** pour les étiquettes destinées aux marchés de la cosmétique, de la parapharmacie et assimilés.
- ✓ **Pharmaceutique** pour les étiquettes destinées au marché de l'industrie pharmaceutique.
- ✓ **Industrie et chimie** pour les étiquettes destinées aux marchés de l'industrie, de la chimie, des pétroliers, lessiviers et assimilés.

4 catégories « techniques »

- ✓ **Non adhésif** pour les produits non adhésifs fabriqués sur un équipement pour matière adhésive (manchons rétractables, étiquettes IML, cartons, etc.)
- ✓ **Sécurité et traçabilité** pour les étiquettes adhésives destinées à assurer la sécurité du consommateur, la traçabilité d'un produit, à lutter contre la contrefaçon ou pour tout objectif similaire.

- ✓ **Innovation** pour les étiquettes adhésives qui par leur fonctionnalité, leur mode de fabrication, les matériaux utilisés, leurs qualités environnementales ou pour toute autre raison revêt un caractère particulièrement innovant.
- ✓ **Étiquette technique** pour les étiquettes adhésives dont la réalisation technique est particulièrement remarquable : impression délicate, finition ou découpe remarquablement technique, etc.

Pour chaque produit présenté, les candidats indiquent la catégorie dans laquelle ils souhaitent concourir. Le jury peut choisir de modifier la catégorie de présentation d'un produit s'il le juge approprié. **Chaque candidat peut proposer des étiquettes dans 4 catégories marchés au maximum. Un maximum de deux produits par catégorie par société est admis.**

Un candidat peut présenter la même étiquette dans plusieurs catégories. Si la même étiquette est nominée dans plusieurs catégories par le jury, ce dernier pourra décider de l'écarter d'une de ces catégories.

Un minimum de 2 étiquettes présentées par au moins deux sociétés différentes est requis pour qu'un Grand Prix soit remis dans une catégorie, exceptée pour les catégories Innovation, et Etiquette technique, pour lesquelles aucune limitation n'est fixée.

Le jury peut également prononcer l'annulation d'une ou plusieurs catégories s'il juge qu'aucune des présentations n'atteint le niveau d'excellence nécessaire.

ARTICLE 4 : Attribution des prix définis par le jury

Le jury donnera une note à chaque candidature de chaque catégorie en s'appuyant sur les critères d'appréciation définis à l'article 5, sans connaître le nom de l'entreprise concourant et indépendamment de tout choix personnel, politique ou de tout intérêt économique.

Trois entreprises seront nominées pour chaque catégorie, en fonction des notes obtenues pour leur étiquette la mieux notée par le jury dans la catégorie. En cas de participation moindre, ou de choix du jury par manque de qualité des présentations, le nombre de nominés pourra être réduit. L'étiquette de la catégorie la mieux notée se verra décernée un **Grand Prix de l'Étiquette Adhésive**.

En cas d'écart de notation inférieur à 3 points du barème total, il sera proposé au jury de désigner le vainqueur parmi les étiquettes concernées. Cette désignation se fait par vote à la majorité. En cas d'égalité, l'étiquette la mieux notée remporte le prix.

Le Jury désignera également parmi les 9 Grands Prix (hors catégorie non adhésifs), par vote à la majorité, « l'étiquette adhésive de l'année ». En cas d'égalité, l'étiquette la mieux notée remporte le prix.

Le jury se doit de garder toutes les informations confidentielles avant la remise des prix.

Résultats

Les **Grands Prix de l'Étiquette Adhésive** seront remis **le mercredi 28 novembre 2018** lors d'une soirée spéciale organisée à Paris par l'UNFEA.

Récompenses

Nominé : un **certificat de nominé** et la **présence dans le palmarès** du Grand Prix de l'Étiquette.

Grand Prix de l'Étiquette Adhésive : un **trophée** pour l'entreprise gagnante, **deux weekend loisir pour deux personnes** pour le personnel de l'entreprise, et la **présence dans le palmarès** du Grand Prix de l'Étiquette.

ARTICLE 5 : Critères d'appréciation

Grands Prix

Pour l'attribution des Grands Prix, les membres du jury donneront une appréciation sur un total de 100 points selon le barème et les critères définis dans le tableau suivant.

Réalisation de l'objectif de l'étiquette	60 pts	Réalisation technique de l'étiquette	40 pts
Dépend de chaque catégorie : mise en avant du produit, traçabilité, sécurité, innovation		Qualité et difficulté d'impression et de finition.	

Barèmes spéciaux

Grand Prix Innovation : chaque étiquette présentée pour le prix spécial, le jury attribue une note sur 100 spécifique relative au caractère innovant de l'étiquette adhésive présentée.

Grand Prix Etiquette technique : chaque étiquette présentée pour le prix spécial, le jury attribue une note sur 100 spécifique relative à la réalisation technique de l'étiquette.

ARTICLE 6 : Envoi des travaux

Les envois devront parvenir **avant la date limite annoncée en page 1** à l'adresse suivante :

UNFEA
4/6, rue Borromée - 75015 PARIS

Chaque étiquette doit être impérativement accompagnée d'une fiche technique jointe à la présentation. Il est vivement conseillé de fournir un maximum de détails sur cette fiche afin d'aider le jury dans son jugement. Les éditions précédentes ont montré que le jury était très sensible à la qualité des informations fournies.

D'une façon générale, veillez à protéger les envois par un emballage suffisamment rigide pour éviter toute détérioration néfaste à la présentation des réalisations. Celles-ci devront nous être expédiées **en au minimum 5 exemplaires** (plus si possible, ce qui sera apprécié par le jury). **Si vous le pouvez, joignez à cet envoi un exemplaire du produit final étiqueté, ou à défaut une photo du résultat. Ceci peut faciliter le jugement du jury.**

ARTICLE 7 : Autorisation de diffusion

Il est de la responsabilité du concourant de s'assurer de l'accord du propriétaire de la marque imprimée de sa présentation au concours du Grand Prix de l'Étiquette. L'UNFEA réalisera des documents photographiques des travaux primés. Sauf avis contraires motivés, les lauréats autorisent L'UNFEA à utiliser ces documents pour diffusion, information et actions promotionnelles.

Nous invitons les sociétés candidates à nous transmettre leurs propres photographies des étiquettes présentées, si elles en ont la possibilité.

ARTICLE 8 : Constitution du jury

Pour chaque édition, un appel à candidature sera effectué auprès de l'ensemble des adhérents de L'UNFEA. Parmi les candidatures exprimées, le Bureau de l'UNFEA procédera à un tirage au sort (le cas échéant, les sociétés n'ayant pas participé au jury de l'édition précédente seront favorisées, ainsi que les personnes issues de fournisseurs partenaires de l'édition) afin de désigner un jury composé comme suit :

Votants : 10 jurés

✓ 2 imprimeurs	✓ 1 agence de communication
✓ 1 photogaveur	✓ 4 autres membres parmi les fournisseurs, les imprimeurs, ou les utilisateurs finaux
✓ 1 fournisseur de supports adhésifs	
✓ 1 membre de la presse technique	

Non votants

- ✓ 1 secrétaire : permanent ou membre du bureau de l'UNFEA
- ✓ 2 scrutateurs : permanents, membres de l'UNFEA ou tout tiers neutre

En cas d'absence de représentation dans l'une des catégories, les places vacantes pourront être attribuées à des candidats d'autres catégories. **Le jury est habilité à délibérer s'il n'est pas complet mais comporte au minimum 5 membres votants et un scrutateur.**

Si un tirage au sort est nécessaire pour les 4 membres du jury de la dernière catégorie, la participation d'une société de chaque qualité (utilisateur, imprimeur et fournisseur) sera favorisée. Les membres du personnel des fabricants d'étiquettes concourant au Grand Prix ne pourront pas faire partie des 10 jurés votants. Parmi les fournisseurs, seuls ceux Membres Associés de l'UNFEA pourront être candidats à ce jury.

ARTICLE 9 : Promotion du concours et des lauréats

En liaison avec la Presse Technique spécialisée, l'UNFEA organisera en faveur des lauréats la plus large action promotionnelle possible, tant en France qu'à l'étranger.

Ces lauréats sont invités à se prévaloir en toute occasion des distinctions qui leur seront attribuées, pour la promotion de leurs réalisations.

Pour cette édition, le plan médiatique comporte notamment la parution du palmarès complet dans le numéro de décembre d'Emballages Magazine.

ARTICLE 10 : Conditions de participation

Le montant des droits d'inscription et de participation à ce concours 2018 a été fixé comme suit :

50 € net de taxe par étiquette présentée
LA PREMIERE ETIQUETTE GRATUITE POUR LES ADHERENTS UNFEA

(MAXIMUM DE 2 PRESENTATIONS DANS CHAQUE CATEGORIE)



GRAND PRIX DE L'ÉTIQUETTE ADHESIVE 2018

BULLETIN D'INSCRIPTION

A retourner à : UNFEA- 4/6, rue Borromée - 75015 PARIS accompagné de la (ou des) fiche(s) technique(s)

Je, soussigné(e), M. / Mme
représentant de la société

	CATEGORIE	Nombre de présentations (maximum 2 par catégorie)
Catégories Marchés 4 catégories au maximum	Vins et spiritueux
	Boissons
	Agroalimentaire
	Cosmétique
	Pharmaceutique
	Industrie et chimie
Catégories Techniques Pas de limites en nombre de catégories	Non adhésif
	Sécurité et traçabilité
	Innovation
	Étiquette technique

Adresse :

Tél. : E-mail :

désire participer au concours du **Grand Prix de l'Étiquette Adhésive 2018**.

Je vous adresse, ci-joint, le règlement (chèque à l'ordre de l'UNFEA) du droit d'inscription correspondant fixé comme suit :

Adhérent UNFEA : 1 présentation gratuite plus ____ présentations à 50 € soit : _____ € net de taxe

Non-Adhérent : ____ présentations à 50 € soit : _____ € net de taxe

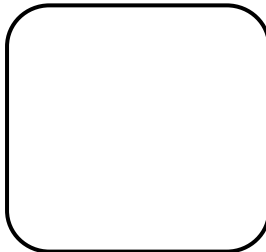
(J'ai bien noté qu'en cas de nomination ou de gain de l'un des grands prix, je m'engage à adhérer à l'UNFEA pour l'année 2019 pour recevoir mon prix. Sinon, toute étiquette gagnante sera déclassée.)

Je m'engage d'ores-et-déjà, si ma (ou mes) présentation(s) est (ou sont) retenue(s) par le Jury, à utiliser pour toute publication le logo du 9^{ème} Grand Prix de l'Étiquette Adhésive.

J'autorise l'UNFEA à exposer mes présentations dans le cadre du salon de l'emballage et à leur diffusion dans la presse. Je déclare en outre accepter sans réserve les termes du règlement et les décisions du Jury.

Fait à _____ Signature :

Le _____



La société participante garantit l'exactitude des renseignements ci-dessous.

Date : _____ Signature : _____

Raison Sociale.....

Responsable

Tél. :E-mail :

Titre ou identification de l'étiquette				
Catégorie 1 seul choix possible	<input type="checkbox"/> vins/spiritueux <input type="checkbox"/> boissons sans alcool <input type="checkbox"/> agroalimentaire <input type="checkbox"/> cosmétique <input type="checkbox"/> pharmaceutique <input type="checkbox"/> Industrie-chimie <input type="checkbox"/> autres produits <input type="checkbox"/> innovation <input type="checkbox"/> sécurité-traçabilité <input type="checkbox"/> étiquette technique			
Importance du tirage	Nb d'exemplaires :métrage :			
Photogravure	<input type="checkbox"/> réalisation par nos soins <input type="checkbox"/> photogreveur :			
Forme Imprimante <i>Clichés, plaques, écrans, chablon</i>	Fournisseur : Épaisseur (cliché) ou trame (écran): Réalisation CTP <input type="checkbox"/>			
Support d'impression Laize impression : _____mm	Description matière : Fournisseur : Remarques :			
Impression - Finition	Machine utilisée	Fournisseur	Laize machine	Nb passages
Nombre de couleurs _____				
Nombre de vernis _____				
Détail :				
Encres et vernis	Fournisseur(s) : Remarques :			
Découpe	Fournisseur outil : Remarques :			
Embellissement - divers	Remarques :			
1 - Comment cette étiquette répond-elle aux besoins exprimés (ou non !) du client ? IMPORTANT POUR LE JURY ! <i>(continuez au verso si nécessaire)</i>			
2- Quelles sont les principaux défis techniques posés par la réalisation de cette étiquette ? IMPORTANT POUR LE JURY ! <i>(continuez au verso si nécessaire)</i>			

Éléments joints échantillons (**obligatoire, 5 ex. mini**) photos* de l'étiquette du produit final étiqueté
 exemplaire produit final étiqueté

*pour vos envois par mail : christophe.perrot@unfea.org